

PROCÈS VERBAL
CONSEIL DE L'ISM
18 OCTOBRE 2010

Président de la séance :

1. Philippe Hermel, Doyen de l'ISM

Membres présents :

Rang A

2. Annie Bartoli, Professeur
3. Alain Kokosowski, Professeur

Rang B

4. Mourad Attarça, Maître de conférences
5. Hervé Chomienne, Maître de conférences
6. Christelle Perrin, Maître de conférences
7. Stela Raytcheva, Maître de conférences

Collège BIATOSS

8. Chantal Derreveau, Gestionnaire de scolarité
9. Nessrine Menhaouara, Attachée de Direction

Collège étudiants :

10. Clarisse Chalard, Doctorante
11. Selma Fantar, Doctorante



I) Introduction

Il s'agit de la première réunion du conseil depuis la création de l'ISM dont les statuts ont été validés pour le CA du 12 mai 2010.

Le Professeur Alain Kokosowski, doyen d'âge de l'assemblée, préside la première partie de la réunion.

Il annonce l'ordre du jour de la réunion :

- **Élection du directeur ;**
- **Proposition du comité de direction ;**
- **Proposition de personnalités extérieures comme membres du conseil ;**
- **Calendrier dérogatoire pour des diplômés de l'ISM ;**
- **Questions et informations diverses.**

II) Élection du directeur

Le Professeur Philippe Hermel, seul candidat à cette élection, est élu à l'unanimité par les membres du conseil.

- **Le mot du directeur :**

Le challenge pour l'ISM est la consolidation de cette nouvelle entité, par la mise en place d'une synergie entre les différents domaines d'activités de l'ISM. Les conditions de réussite sont aujourd'hui réunies, et plus favorables, puisque l'ISM gagne en terme de relation directe avec ses interlocuteurs et ses partenaires. L'ISM peut, dès à présent, se faire connaître en tant qu'entité indépendante, et développer, de ce fait, ses propres actions.

A terme, l'institut pourra avoir une meilleure maîtrise de son pilotage ce qui permettra une meilleure visibilité du développement de ses offres.

Les ressources financières propres à l'ISM pourront palier la baisse des budgets alloués habituellement par le Ministère, et financer les besoins de l'ISM, notamment en matière de recrutements sur fonds propres.

Dans ce projet, le développement d'une stratégie avec les milieux socioprofessionnels est un axe fort.

Le Pr. Philippe Hermel souhaite travailler sur une logique de délégation coordonnée. Cela implique que les responsables des programmes aient une autonomie concertée avec le directeur de l'institut, qui définit les orientations stratégiques.

Il rappelle qu'il incombe à l'ISM de valoriser l'Université et son travail en favorisant les conditions et les moyens de réussite pour chacun, et en développant les ressources.

Recrutement prévisionnel :

- Intégration de deux Maîtres de Conférences venant de l'IUT de Mantes la Jolie.
- Détachement d'un fonctionnaire du Ministère de l'Enseignement Supérieur pour la gestion des relations internationales.
- Mise à disposition éventuelle, par les collectivités territoriales, d'un responsable administratif.

Il est envisagé de développer de nouveaux partenariats avec : l'Institut Français de Gestion (IFG), l'American University, ainsi que l'université de Bulgarie. Il est également envisagé la création d'un MBA international.

Annie Bartoli insiste sur deux points importants :

- Communication : elle est d'ordre interne et externe. Il faudra, à l'ISM, une identité pour construire sa lisibilité à travers différents supports. L'objectif est de faire savoir que l'ISM existe auprès des étudiants, des salariés (qui peuvent être intéressés par la formation continue), des professionnels (DRH, etc...), des entreprises, et du milieu de la recherche, etc.
- Qualité : l'objectif est d'améliorer notre synergie et rendre systématique le travail en équipe. La constitution d'un comité de direction et la délégation de missions à des directeurs adjoints en est un bon exemple.

Alain Kokosowski rejoint les propos d'Annie Bartoli et souligne qu'il faudra des étapes intermédiaires pour reprendre toute la documentation et les supports de communication existants, en cette période de transition.

Philippe Hermel précise qu'un comité de travail a été constitué pour définir la politique et la stratégie de communication de l'ISM.

Chantal Derrevaux attire l'attention sur la mise en place de ressources humaines suffisantes pour gérer et suivre au mieux ces nouveaux projets.

III) Proposition du comité de direction

Le Pr Hermel, en tant que Directeur de l'ISM propose la constitution d'une équipe de Direction dont les responsabilités sont les suivantes :

Le Comité de Direction, sous la Présidence de Philippe HERMEL, est composé de :

- Pr. Annie BARTOLI, Directrice de la Recherche - Larequoi ;
- Pr. Alain KOKOSOWSKI, Directeur de la Formation Continue ;

- Mourad ATTARCA, Directeur de la Formation Initiale ;
- Hervé CHOMIENNE, Directeur du Fonctionnement et de la Qualité.

Ce comité de direction est constitué de 5 membres. Les remplacements pourront être décidés par le directeur.

La proposition est adoptée par le conseil à l'unanimité.

IV) Proposition de personnalités extérieures comme membres du conseil

Proposition des personnalités du monde académique, ou professionnel, qui siégeront en tant que membre extérieurs du conseil de l'ISM :

- Monsieur Jacques Segot : Directeur de la Qualité et du Contrôle Interne du Groupe La Poste ;
- Yves Cannac : Maître des requêtes honoraire au Conseil d'Etat, ancien Président de la Cegos, et membre du Conseil Economique et Social ;
- Bruno Paulmier : Directeur Général des Services de la ville de Niort
- Francis Massé : Secrétaire Général de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) ;
- Christian Piotre : Secrétaire Général du Ministère de la Défense.
- Xavier du Chemin : Directeur du Marketing et de la Communication (Citroën).
- Charles Chanoz, Directeur de l'Innovation, Orange Business Services

La proposition est adoptée par le conseil à l'unanimité.

V) Calendrier dérogatoire pour des diplômes de l'ISM

Les formations en apprentissage font l'objet de calendriers dérogatoires ; en effet, les périodes en entreprise ne permettent pas de valider successivement les unités du semestre 1 puis celles du semestre 2. De ce fait, il est prévu pour chaque master 2^{ième} année des modalités de validation particulières.

Ces calendriers sont validés par le conseil de l'ISM puis seront transmis au CEVU et au CA de l'Université pour validation.

VI) Questions et informations diverses

Problème sur l'utilisation d'Apogée :

Quentin Bédard, stagiaire à l'ISM, suivra une formation avec Mme Evelyne Courant sur l'utilisation du logiciel. Il pourra ainsi aider les secrétaires pédagogiques dans la mise en place des nouvelles maquettes.

Mourad Attarça sera en charge du suivi et la coordination.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.